

# MAIRIE DE VIMORY

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2022

sous la présidence de Mme BASCOP Valérie, Maire

**Etaient présents** : Mmes et Ms COUSIN, JAHIER, CHAMPION, POGER, ANDRE, LETELLIER, COGNET, METIER, KACZMAREK, COLLARD, DUMAS et VOLFF

**Etaient absents excusés** : M MASSON et Mme CHAPIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le compte de gestion 2021 du receveur municipal
- approuve à l'unanimité le compte administratif 2021,
- décide de l'augmentation de 1,027638 des taux d'imposition 2022 des taxes directes locales  
les nouveaux taux sont les suivants : taxe foncière bâtie : 38.24 %, taxe foncière non bâtie : 52.40 %
- approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 présenté par Mme le Maire. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 385 539.36 €, fonctionnement : recettes et dépenses : 1 119 039.36 €, investissement : recettes et dépenses : 266 500.00 €,
- approuve le protocole portant règlement du temps de travail des agents communaux,
- approuve l'adhésion de la commune de Vimory au groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive – GIP RECIA -, domicilié Parc d'activités des Aulnaies, 151 rue de la Juine – 45160 OLIVET, Loiret, approuve les termes de la convention constitutive entre la commune de VIMORY et le GIP RECIA, et les conditions d'adhésion, et approuve les termes de la convention de déploiement de l'ENT PrimOT dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement public de la région Centre-Val de Loire,
- retient le devis Manutan Collectivités de NIORT pour 4 597.68 € TTC pour le vidéoprojecteur interactif à l'école élémentaire,
- demande auprès de M le Préfet qu'une enquête publique soit prescrite pour le rattachement au territoire communal de Villemandeur d'une zone située sur celui d'une commune voisine de Vimory (L.32112-2 du CGCT)
- approuve la convention de mise à disposition pour prestations techniques de la commune de Villemandeur
- approuve l'extension du réseau électrique ENEDIS pour la somme de 18 379 € TTC pour la construction des logements « rue de la colinière »
- émet un avis favorable pour le versement d'un don de 1000 € à IMANIS de Montargis pour venir en aide au réfugiés ukrainiens.

Fait à Vimory, 01 avril 2022  
Le Maire

